

Rapport d'activité 2017

En 2017, 350 jeunes ont été reçus en entretien individuel pour une admission. Pour 80% d'entre eux, c'est oui pour une chambre, avec un délai de 1 jour à plusieurs mois en fonction des disponibilités.

60% des jeunes
accueillis ont entre 18 et
21 ans en 2017

Concrètement, cela signifie dix minutes pour évaluer si notre association peut, à sa mesure, aider ce futur adulte à construire la vie qu'il souhaite. Est-ce que le collectif est adapté à sa situation ? Est-ce que ce jeune sera capable de se mobiliser autour du projet qu'il expose ? Est-il prêt à affronter la solitude ? Comment va-t-il gérer ses addictions ? Va-t-il arriver à prendre son autonomie ? Sera-t-il capable de se tenir à carreau ?

Qui va prendre le risque ? Le risque financier pour l'association, le risque psychologique pour les salariés et les résidents face à un jeune qui pète les plombs, les risques de sécurité, le risque pour la personne de retomber plus bas encore qu'à son arrivée... Qui assumera l'échec ensuite ?

Risque financier car notre association s'autofinance à 90%. Lors du 2^e mois de présence, il s'avère qu'entre un tiers et la moitié des résidents sont en impayés de loyer. Autant dire aussi que la baisse des APL de 5 euros en novembre 2017 et les modifications annoncées pour 2018 nous inquiètent énormément.

★★★★★★★★

En 2017 :
37 courriers
d'avertissements.
12 jeunes exclus de
l'association.

★★★★★★★★

Ce jeune-là a fait les 400 coups, avec une liste impressionnante de rappels à la loi qui pourraient bien se terminer en mois de prison ferme. Maintenant, « *je veux juste sortir de la rue, je veux faire mon avenir, je suis motivé pour faire TOUT pour m'en sortir* ».

Celle-ci s'engage à « *ne plus entraîner les autres dans (m)es histoires* ». Celui-ci a une addiction qui le rend vulnérable et influençable. Pourtant, il s'engage à poursuivre son suivi médical et à se lancer à fond dans sa formation.

Cette jeune mineure isolée actuellement en apprentissage est arrivée sur le territoire français alors qu'elle avait 16 ans ½. Elle a été accompagnée par les structures de l'aide sociale à l'enfance. A 18 ans, elle devra déposer un dossier pour obtenir un titre de séjour. Et même si au bout de quelques mois elle l'obtiendra, l'inscription « première demande » sur le récépissé lui interdira l'accès aux aides au logement.

Ces jeunes qui sortent de prison, de la Chartreuse, des IME, des structures de protection de l'enfance, des Centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA)...

Ou encore, cette jeune, qui vient d'avoir 20 ans et ne peut plus être accueillie par sa famille d'accueil. Gueule d'ange et légère déficience, elle peut travailler en milieu ordinaire selon la Maison départementale des personnes handicapées. « *C'est ça ou le 115* », nous alerte sa curatrice. Le « 115 », c'est l'hébergement d'urgence pour une nuit ou plus.

« *Ça* » ? C'est nous, un bâtiment de 9 étages et notre petite équipe composée de 5 agents d'entretien et de nettoyage, 5 agents d'accueil de jour et de nuit, 1 agent administratif, 2 personnes en direction et 3 animateurs sociaux pour, en moyenne, 240 jeunes en résidence. Notre projet politique et associatif le prévoit : chaque jeune doit avoir sa chance, voire une 2^e, une 3^e, une 4^e.

Etre jeune, c'est être précaire avec, on l'espère, un champ des possibles largement ouvert. Selon le seuil de pauvreté déterminé par l'INSEE (compris entre 840€ et 1008€ en 2014 pour une personne seule), 84% de nos résidents sont officiellement pauvres. Et pourtant, selon l'enquête d'une stagiaire en BTS économie sociale et familiale réalisée en février 2017 à Urbanalis, 30% des jeunes interrogés considèrent qu'ils ont assez d'argent pour vivre.

Les ressources des jeunes

Notre association bénéficie d'une réelle mixité tant sociale, géographique que culturelle, qui doit sans cesse être confortée. On pourrait diviser les situations des jeunes que nous accueillons en trois tiers. Le premier tiers a « juste » besoin d'un logement dans le cadre d'un premier emploi, d'un apprentissage ou d'une formation. Ce public bénéficie généralement d'un soutien familial.

Situation à l'entrée

16% apprenti
36% CDD/CDI
10% étudiant
24% dispositif d'insertion
14% chômage

Le 2^e tiers est en cours de stabilisation. Ces jeunes enchaînent les CDD ou du travail en Intérim et ont besoin ponctuellement d'un coup de main sur leurs démarches administratives ou en cas de coup dur.

Le dernier tiers enchaîne les dispositifs d'insertion avec des interruptions : CAP en apprentissage (obtenu ou non) – 300€ mensuels, Ecole de la 2^e chance – 310€ mensuels, Garantie Jeunes – 470€ mensuels, service civique – 580€ mensuels, formation AFPA – 340€ mensuels dans cet ordre ou non. Après une histoire personnelle et professionnelle aussi chaotique, le revenu de solidarité active - RSA arrive comme un soulagement, avec ses 545€ mensuels assurés.

2017, Une année très similaire à 2016

Nous avons accueilli 15 stagiaires cette année encore et un volontaire en service civique*. La nouveauté en 2017 est l'accueil de 4 personnes devant effectuer des travaux d'intérêt général – T.I.G.

Voici l'occasion de remercier très chaleureusement nos trois partenaires : la Banque Alimentaire de Bourgogne qui nous fournit une fois par semaine des plats cuisinés provenant du CHU, Episourire, l'épicerie sociale qui nous apporte régulièrement ses invendus et l'Agence du don en nature.

Dernier évènement important de 2017 : l'embauche de Solène Navéos, déléguée régionale de l'association des Habitats Jeunes et son installation dans un bureau au sein de notre association.

	2016	2017
Taux d'occupation	94,90%	95,50%
% de femme	24%	25%
% de mineurs	8%	6%
Nombre de départs	211	226
Nombre d'arrivées	227	224
Age moyen	24	23,6
Durée moyenne du séjour	17 mois	18 mois
Nombre d'invité-es permanent-es	18	31
Nombre de semaines de stage	52	53,5

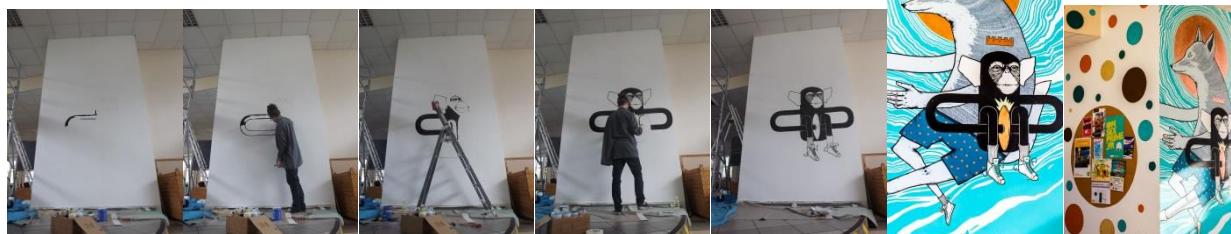
Avec son concours, nous pourrons enfin porter la voix de ces jeunes « invisibles », ni étudiants, ni racailles. Les accompagner pour trouver leur place dans nos territoires, dans le monde du travail, dans la vie en société.

Les premiers mois en 2018

Suite à une rencontre avec Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, adjointe au Défenseur des droits, le 9 décembre dernier, nous avons pris conscience de l'importance vitale de l'accès aux droits pour nos résidents. Une salle est désormais dédiée à toutes ces démarches, avec 3 ordinateurs en libre-service, des fiches pratiques et des animateurs formés.

Et nous repartons à la quête des formules efficaces et peu chères pour permettre à un maximum de résidents d'accéder au permis de conduire.

* Réalisation d'une fresque murale par Baptiste Dechoz, volontaire à Urbanalis en service civique de janvier à septembre 2017



décembre 2017



LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
 18	 5	6 Prévention Tabac	7 	1 8 Concert « Canopé » Gratuit à l'Univers Rock, reggae, folk	2 9 Gratuit Téléthon MJC des Bourroches	3 10 Balade à vélo, « Même en hiver, que du plaisir »
19	12 Conférence « Les idées noires de la physique » Gratuit au campus universitaire	13 Party Game Russe	14 L'écologie, c'est quoi ?? Jeux, débats, films, expo... avec la BER	15 Dîner locavore au Cercle Laïque Dijonnais 2€ 19h30	16 Repas de fin d'année et mise en place du compost	17
20	21 Patinoire Urbanalis ça glisse...	22 Jeux Loups-Garous au Démasqué Concert Fanny Williams au Brighton	23 Concert Safi Dani au Brighton gratuit	24	25 JOYEUX NOËL.	26 
28	29 Dé Masqué Nocturne de Décembre	30 CDB vs Chambray Handball au Palais des Sports 8€	31 NOUVEL AN			